



Le Maire de DRUELLE BALSAC

DRUELLE, le 25 juin 2025

Objet : Convocation du conseil municipal

Madame, Monsieur,

- Je vous prie de bien vouloir assister à la séance publique du Conseil Municipal le :

➤ **Mercredi 02 juillet 2025 à 20h30, salle du Conseil Municipal
Mairie - 2 rue du Stade**

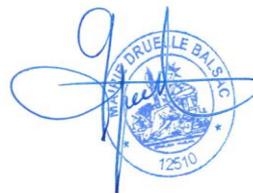
Ordre du jour :

1. Fixation du nombre/répartition des sièges du conseil communautaire de Rodez Agglo
2. Prix de vente des repas de cantine année scolaire 2025-2026
3. Création d'un poste d'adjoint technique à temps complet
4. Réévaluation du nombre de titres restaurant attribués au personnel
5. Délégation de la gestion des temps péri et extra scolaires aux Gastadous : nouvelle convention
6. Budget primitif 2025 : décision modificative n°1/2025
7. Budget primitif 2025 : fongibilité des crédits
8. Récupération d'un trop perçu subvention 2025 aux Gastadous
9. Questions diverses

Comptant sur votre présence,

Veillez croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes cordiales salutations.

Le Maire, Patrick GAYRARD



NB : Article L.2121-20 du Code Général des Collectivité Territoriales : « Un conseiller municipal empêché d'assister à une séance peut donner à un collègue de son choix pouvoir écrit de voter en son nom. Un même conseil municipal ne peut être porteur que d'un seul mandat. Le mandat est toujours révocable. Sauf en cas de maladie dûment constatée, il ne peut être valable pour plus de trois séances consécutives. »

POUVOIR (Article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales)

JE SOUSSIGNE.....
 AGISSANT EN QUALITE DE.....
 EMPECHE(E) D'ASSISTER A.....
 QUI SE TIENDRA LE
 DONNE POUVOIR POUR ME REPRESENTER, EMETTRE TOUT VOTE ET SIGNER TOUT DOCUMENT A

Signature : Faire précéder la signature de la mention « bon pour pouvoir »

Fait à Le.....